

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 89 (1980)
Heft: 7

Rubrik: Croix-Rouge et philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

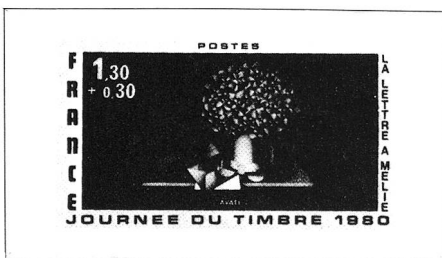
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



France – 8–10 mars, une valeur à surtaxe au profit de la Croix-Rouge française; «Journée nationale du timbre»; 1.30 + 0.30, reproduction d'une gravure à la «manière noire» de Mario Avati: «La lettre à Mélie – noir, rose violacé et gris bleu»; tirage: 4500000. Vente des souvenirs dans 93 villes françaises où un bureau temporaire disposant d'un cachet illustré a été installé à la demande des Sociétés philatéliques organisatrices.



Surinam – 21 novembre 1975, 5 valeurs à surtaxe commémorant l'année internationale de l'enfant; 200 + 10 c., rouge et violet; 30 + 15 c., violet et rouge; 35 + 15 c., orange et vert; 40 + 20 c., orange et vert; 60 + 30 c., bleu, vert et rouge. Sujet identique: évocation de l'aide de la Croix-Rouge à l'enfance. Par feuilles de 50 timbres.



Emissions

Autriche – 28 février 1980, 1 valeur marquant le Centenaire de la fondation de la Croix-Rouge autrichienne (1880–1980); 2.50 S., or, rouge et noir; reproduction de l'ancienne et de la nouvelle vignette de la Société nationale. Par feuilles de 50 timbres; tirage: 3100000. Enveloppe officielle «premier jour» émise le 14 mars 1980. Elle comporte une oblitération illustrée, encrage noir, qui souligne l'une des grandes activités de la Croix-Rouge autrichienne, à savoir son service des donneurs de sang bénévoles. Rappelons également que la Société nationale est particulièrement active dans les domaines sanitaires et sociaux. Elle apporte en outre son concours dans la prévention des catastrophes naturelles et la diffusion du droit international humanitaire. Enfin, la Croix-Rouge autrichienne est dotée d'un service d'ambulance qui couvre l'ensemble du territoire.

Maroc – 28 février 1980, 2 valeurs au bénéfice du Croissant-Rouge marocain; série des objets en cuivre et emblème du Croissant-Rouge; 0.50 et 0.70 Dh., polychrome. Par feuilles de 25 figurines; tirage: 203000 séries. Une enveloppe premier jour illustrée comportant une oblitération spéciale a été mise en vente dans les principales villes du Maroc.

Portugal – 26 octobre 1979, 2 valeurs destinées à promouvoir la santé; 6.50 et 20 E., polychrome; illustrations symbolisant la participation de la Croix-Rouge portugaise au développement du service national de la santé. Tirage respectif des deux timbres: 500000 et 750000. Enveloppe premier jour apposée d'un cachet spécial, encrage noir, dont le dessin sert de motif à l'enveloppe elle-même.

Vignettes

Algérie – Le Croissant-Rouge algérien a édité pour sa campagne de collecte annuelle et dans le cadre de la Journée mondiale de la Croix-Rouge 1980, une nouvelle vignette. Cette dernière sur laquelle apparaît en anglais, français et arabe le slogan: «Partout pour tous», symbolise l'universalité du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Par feuilles de 42 figurines de couleur bleu-violet et rouge. Tirage: 1500000 vignettes.



Norvège – Vignette de Noël 1979 éditée par la Croix-Rouge de Norvège. Sujet identique évoquant l'année internationale de l'enfant à laquelle la Société nationale a apporté son appui. Par feuille de dix, en carnet sous couverture illustrée contenant 10 feuilles. Prix de vente 2 Kr par vignette, soit Kr 20.– le carnet.

